

Lausanne, le 04.02.2023
Conseil d'Etat
Par sa Présidente,
Mme C. Luisier Brodard,
Place du Château 1,
1014 Lausanne

Indexation des salaires

Madame la Présidente du Conseil d'Etat,
Mesdames et Messieurs les Conseiller-e-s d'Etat,

Par la présente, les organisations syndicales soussignées accusent bonne réception de votre courrier du 30.01.2023 proposant une date pour une première rencontre de négociations sur les divers sujets mentionnés. Nous notons avec soulagement que des dossiers sur lesquels nous vous avons interpellé-e-s à de multiples reprises et depuis longtemps sont désormais sur la table des négociations. Nos organisations sont donc bien entendu prêtes à aborder ces objets avec vous.

Cependant nos organisations ont eu l'occasion de saisir votre autorité à plusieurs reprises, sans réponse jusqu'à aujourd'hui, d'une demande de négociation sur l'indexation dans les secteurs public et para-public. Pour l'ouverture de cette négociation, nos trois organisations demandent toujours et encore que le Conseil d'Etat présente une proposition améliorée par rapport à sa position de décembre 2022 sur cet objet. Jusqu'ici le Conseil d'Etat a exprimé à de multiples reprises son refus.

En conséquence, force est de constater que, en contradiction avec votre attachement, affirmé dans votre courrier, au « partenariat social », vous refusez toujours nos demandes de négociations et d'amélioration du dispositif d'indexation que vous nous avez communiqué le 8 décembre dernier. En conséquence, et sur les bases désormais établies par les mobilisations, les grèves et les manifestations, dont la dernière en date a réuni plus de 2000 grévistes et près de 10'000 personnes dans la rue, nous annonçons d'ores et déjà la reconduction du mouvement pour le jeudi 9 février et, corollaire, le maintien de nos revendications si votre position n'évolue pas d'ici là.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez à ces demandes et vous prions, Madame la Présidente du Conseil d'Etat, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, l'expression de notre parfaite considération.

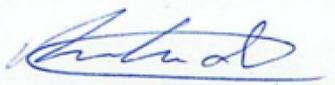
Pour les Organisations faïtières syndicales soussignées,

FSF



Jean-Pierre Morisetti

SSP-Vaud



Cora Antonioli

SUD



Johnson Bastidas